

Mont-de-Marsan Agglo

Après une décennie de succès, Marie Sara résigne

CORRIDAS C'est encore la Camarguaise, présente à la Madeleine depuis déjà dix ans, qui a été choisie comme mandataire pour préparer les corridas de juillet prochain, au Plumaçon

JEAN-LOUIS HUGON
jl.hugon@sudouest.fr

Malgré la surprise annoncée (ou espérée) depuis quelques jours par le petit monde taurin, qui s'attendait à voir Alain Lartigue sortir du chapeau, la Ville de Mont-de-Marsan et sa Régie des fêtes vont résigner avec le même mandataire taurin. Comme depuis 2008, c'est le duo Marie Sara et Simon Casas, au sein du groupement solidaire associant la SARL Kika et la SAS Simon Casas, qui a été choisi pour préparer les spectacles taurins de la prochaine Madeleine. Les élus l'ont annoncé hier, à l'issue de l'appel d'offres qui avait rassemblé trois candidats : Marie Sara, donc, le Bayonnais Alain Lartigue (société Tomefra) et les frères Chopera (société Toreo, arte y cultura Martínez Flamarique), de Saint-Sébastien, associés à l'homme d'affaires mexicain Alberto Baillères Gonzalez.

« Les trois offres étaient très proches », assure le maire, Charles Dayot, y compris sur le plan financier. Et il se trouve que la municipalité devrait faire des économies sur ce poste, puisque les trois prétentions financières étaient inférieures au tarif du passé (il était de 90 000 euros, NDLR). Le prix conclu est d'ailleurs en partie (à 40 %) indexé sur le remplissage des arènes, en fonction du nombre de places vendues. « Je suis culturellement habitué à de telles notions », explique le premier magistrat, banquier de formation.

« Des jeux pas faits d'avance »

« Cela dénote un réel intérêt des entreprises taurines pour les arènes montoises, poursuit le maire. Les trois offres étaient toutes bien présentées, argumentées et nous avons reçu leurs trois représentants mardi, pour en débattre oralement. Il s'agissait, avant tout, de dépassionner le débat, en parlant de compétences, savoir-faire, documents juridiques et professionnalisme. Mais les jeux n'étaient pas faits d'avance, les trois dossiers étant très complets. »

Il semble que la décision se soit faite sur les côtés de la partie purement taurine, en particulier le plan de communication que les candidats devaient proposer à la Ville. Des propositions de création d'affiches, de communication 2.0, voire 4.0 sur les réseaux sociaux ayant fait la différence par rapport aux autres. Il se peut, aussi, que le poids que représente Simon Casas, entreprise d'arènes de première catégorie, notamment Madrid, ainsi que l'habitude de fonctionner avec des clubs d'abonnés aient pris le pas sur les autres dossiers.

À noter que, pour la première fois également, le contrat ne sera pas si-



Marie Sara, associée à Simon Casas, poursuit au moins pour une année son contrat de mandataire taurin des arènes montoises, où elle officie depuis dix ans. PHOTO ARCHIVES PASCAL BATS/CF S. O.

« Combat juste » pour Marie Sara

Bien sûr, Marie Sara est très contente de revenir une onzième année d'affilée comme mandataire des arènes du Plumaçon. « C'étaient des candidats de bon niveau qu'on avait face à nous, des professionnels d'arènes de première catégorie. Donc, il y avait du travail. Et on a travaillé dans un esprit d'équipe, de partenariat avec la Régie des fêtes, et ça a payé. »

Plus que jamais militante de son art, la blonde éleveuse du Gard veut « donner au public l'envie de venir aux arènes et en faire parler en dehors du monde taurin. Car, devant toutes les attaques dont elle est l'objet, il s'agit de défendre notre culture pour sauver la corrida. » Pour cela, elle compte miser sur un appel aux technologies modernes, comme « une appli mobile pour faire vivre la course au plus grand nombre », ou encore « proposer des affiches originales créées par un grand spécialiste en taumachie d'outre-Pyrénées ».

Sa rémunération calculée en fonction du succès de la billetterie aux arènes, elle « n'est pas du tout inquiète, parce que je me suis toujours mobilisée pour cela : remplir les arènes. Il est tout à fait normal que ce soit participatif et il faudrait en faire de même pour les toreros. Ce serait juste. Il faut être solidaires, pour la survie de la taumachie. »

gné pour trois années successives, comme cela avait déjà été le cas en 2008, 2011 et 2014, mais pour une durée d'un an, qui pourra être reconduite deux fois, après chaque édition.

Rebooster le jeudi matin

Sur un plan pratique, on aura donc cinq corridas (une par jour), du 18 au 22 juillet 2018, une novillada avec picadors et une corrida de chevaux, mais le maire ne donne pas plus de détails. « Pour intéresser un nouveau public, dit-il, faut-il continuer à faire une novillada non piquée, une becerrada, ou une initiation avec des classes pratiques (comme à l'école taurine, sans habits de lumières ni cuadrillas complètes, NDLR) ? Nous nous laissons encore le temps d'affi-

ner cela. Il nous faut rebooster le spectacle du jeudi matin. » Quant à la partie équestre, pour l'instant, le maire indique n'avoir pas encore choisi de privilégier plutôt la corrida portugaise qu'une corrida de rejón, ou l'inverse.

« Ce que nous devons continuer à faire, poursuit Charles Dayot, c'est à faire perdurer les corridas des Fêtes de la Madeleine. Pour cela, il faut que les gradins soient bien remplis, donc que tout le monde (tous les publics) y trouve son compte. Et, si possible, fidéliser les abonnés. Ici, au Plumaçon, le taux d'abonnement est à 51 %, en progression par rapport à d'autres arènes. Il faut l'assurer, le fortifier et, pour cela, raconter des histoires. Donc, à chaque jour, un micro-événement. »

REACTIONS

ALAIN LARTIGUE. Reconnaisant au maire montois de l'avoir prévenu du résultat directement par téléphone, hier après-midi, le Bayonnais est bien sûr déçu, « parce qu'après deux concours successifs où je n'étais pas candidat, j'étais venu pour l'emporter. Mais c'est la vie, et il faut l'accepter. » C'est sans doute sur la partie communication qu'il a perdu le combat, « parce que pour moi, la cellule comm' de la Ville peut jouer ce rôle. M'en charger, cela fait doublon. Je misais plutôt sur l'appel aux entreprises partenaires, les faire venir ensemble aux arènes, les mener au campo, pour leur faire découvrir cet univers. » Sur son traitement aligné sur la taquilla, il rejoint complètement Marie Sara : « À part quelques figurats, on ne devrait plus donner des cachets fixes aux toreros. Ce serait légitime que ceux qui ont du succès le valorisent. »

OSCAR CHOPERA. Le Donostiar se montrait assez déçu, hier soir, au téléphone, « parce que nous avions fait une offre complète, puissante, pour une taumachie qui, aujourd'hui, est mondiale et a besoin de toutes les énergies pour être défendue. Ce n'est pas une question d'argent, ni de spéculation, mais nous voulions revenir à Mont-de-Marsan, une arène que nous aimons et connaissons bien. On avait tout fait pour. Maintenant, on accepte la décision et nous souhaitons bonne chance à l'afición montoise, à la mairie, ainsi qu'à Marie Sara et Simon Casas. »



LE PIÉTON

Se dit que maintenant, ça a quand même dû refroidir. Depuis près de deux semaines, la carcasse d'une voiture calcinée orne l'angle des rues Victor-Lourties et de la Midouze. Pas vraiment gracieux dans ce quartier résidentiel et paisible. L'épave est abandonnée sur le côté de la route et n'empêche pas la circulation. Mais, peut-être, serait-il temps de l'enlever ?

AGENDA

AUJOURD'HUI

Rencontre avec Jean-Pierre Marignies. L'auteur présentera son ouvrage « Vivez l'éveil, guide pratique ». À 19 h, à la librairie Caractères.

Bone Tee et The Slunghunters. Concert. À 21 h, au pub O'Green Oak. Gratuit.

Concert caritatif avec Le Brass Band Borgiasq. Organisé par le Lions club Pomme de pin, en soutien aux malades d'Alzheimer et leurs proches aidants. À 20 h 30, au Pôle culturel du Marsan, à Saint-Pierre-du-Mont. Tarif plein : 15 €.

« Le Labyrinthe du silence ». Projection à 20 h 30, au Forum des associations, à Saint-Pierre-du-Mont.

UTILE

« SUD OUEST »

Rédaction. 81, avenue Georges-Clemenceau, 40 000 Mont-de-Marsan. Tél. 05 33 07 03 50. Accueil de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Courriel : montdemarsan@sudouest.fr Facebook : Sud Ouest.fr Landes Twitter : @SO_Landes

Publicité, petites annonces. Tél. 05 33 07 03 80.

Abonnements. Votre journal à domicile au 05 57 29 09 33.

SERVICES

Police municipale. Tél. 05 58 05 87 20.

Objets trouvés. Tél. 05 58 05 87 22.

Fourrière. Tél. 08 91 65 11 81. Depann'Auto, ZA de la Faisanderie.

Encombrants et voiries. Allô mairie au 0 800 40 10 40 (numéro vert) permettant de prévenir directement les services municipaux de problèmes (voirie, dégradations, insalubrités) rencontrés sur la voie publique et les lieux municipaux.

Médiathèque du Marsan. Tél. 05 58 46 09 43.

Transports. TMA, 575, avenue du Maréchal-Foch à Mont-de-Marsan, tél. 05 58 46 64 10.